

Fiche données sécurité

Conformément au règlement (CE) N°1907/2006 article 31



Produit : **PLASTIC LIQUIDE**

Page : 1 / 6

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE ET DE LA SOCIÉTÉ

Désignation commerciale

PLASTIC LIQUIDE SOUPLE,
PLASTIC LIQUIDE STANDARD,
PLASTIC LIQUIDE DURE,

Fournisseur :
Plastic Liquide
20 rue du fer a cheval
59190 Hazebrouck
Tel : 0686082701

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

En cas de combustion, dégage des produits irritants pour les yeux, la peau et les poumons.

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nature chimique du produit

Dispersion de chlorure de polyvinyle et plastifiant
(Plastisol).

Composants contribuant aux dangers (%)			
Nom	CAS N°	%	Phrases de risques
Chlorure de vinyle monomère	75-01-4	< 0,0005	néant

4. PREMIERS SECOURS

Sur la peau

Se laver avec de l'eau et du savon, ôter les vêtements contaminés

Sur les yeux

Laver abondamment avec de l'eau

En cas d'inhalation

Placer le sujet à l'extérieur

En cas d'ingestion

Se rincer abondamment la bouche avec de l'eau. Consulter un médecin.

Autres recommandations

En cas de nécessité, appelez le Centre Antipoison de PARIS au **01 40 05 48 48** et/ou un médecin et/ou le SAMU (15).
N'attendez pas que les symptômes de l'intoxication apparaissent pour téléphoner. Ne faites pas boire de lait ! Ne faites pas vomir ! C'est rarement indiqué et parfois même très dangereux. Demandez d'abord l'avis du centre antipoison ou celui de votre médecin.

Fiche données sécurité

Conformément au règlement (CE) N°1907/2006 article 31



Produit : **PLASTIC LIQUIDE**

Page : 2 / 6

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinctions appropriées	Mousse, gaz carbonique, poudre
Mesures particulières de protection	Équipement de respiration autonome et vêtement de protection appropriés.
Produits de combustion	Gaz carbonique, monoxyde de carbone, chlorure d'hydrogène. Possibilité de très faible quantité d'hydrocarbures aliphatiques ou aromatiques.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles	Éviter le contact avec la peau et les yeux
Précautions pour la protection de l'environnement	Éviter la contamination des égouts, des eaux de surface et souterraines ainsi que du sol.
Méthode de nettoyage	Éliminer le produit répandu à l'aide d'un matériau absorbant organophile.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation	Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
Stockage	Ne pas stocker au soleil ou à des températures extrêmes.
Protection contre le feu et les explosions	Produit non inflammable à température ambiante.
Autres informations	Threshold Limit Value (TLV) : non déterminée

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Valeurs limites pondérées de concentration en volume dans l'air

Nom	CAS N°	Limites
En cours de finalisation	En cours de finalisation	En cours de finalisation

Fiche données sécurité

Conformément au règlement (CE) N°1907/2006 article 31



Produit : **PLASTIC LIQUIDE**
Equipements de protection individuelle

Page : 3 / 6

Voies respiratoires	La fusion du produit entraîne la formation de vapeurs qui peuvent irriter les yeux et la peau. Dans les locaux mal aérés/ventilés, porter un masque respiratoire.
Mains	Gants de protection résistant aux produits chimiques.
Yeux	Lunettes de sécurité.
Corps	Vêtement de protection en cas de contact probable avec la peau.
Mesures d'hygiène	Ne pas manger, boire ou fumer sur le lieu de travail. Se laver les mains avant de manger, boire ou fumer.

Autres informations : Néant

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Etat physique	
Etat	Liquide visqueux
Couleur	Blanc
Odeur	Très légèrement aromatique

Informations relatives à la sécurité	
pH	Inconnu
Température d'ébullition	Non applicable
Température de fusion	En cours de finalisation
Point d'éclair	238°C
Auto-inflammabilité	Nulle
Explosivité	Nulle
Pression de vapeur	Nulle
Densité	0,97g/cm ³
Solubilité dans l'eau	Insoluble
AUTRES DONNEES	Néant

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité Stable

Fiche données sécurité

Conformément au règlement (CE) N°1907/2006 article 31



Produit : **PLASTIC LIQUIDE**

Page : 4 / 6

Réactivité

Conditions à éviter	Aucune
Matériaux à éviter	Agents oxydants
Produits de décomposition dangereux	Monoxyde de carbone, chlorure d'hydrogène

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Effets pathologiques possibles

Sur la peau	Inconnu
Sur les yeux	Inconnu
Par inhalation	Inconnu
Par ingestion	Inconnu

Informations complémentaires Néant

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Devenir dans l'environnement

Eau

Substance non aqueuse, insoluble. Elle peut être facilement éliminée avec une machine épuratrice.

Ecotoxicité

Toxicité pour les bactéries	Non déterminée
Toxicité pour les organismes aquatiques	Non déterminée
Poisson LC50 (96 hr)	Non déterminée
Daphnie EC50 (48 hr)	Non déterminée
Algue IC50 (72 hr)	Non déterminée
Toxicité pour les organismes terrestres	Non déterminée
Bioconcentration	Non déterminée

Persistance

BOD	Non déterminée
COD	Non déterminée
Dégradation	Non déterminée

Fiche données sécurité

Conformément au règlement (CE) N°1907/2006 article 31



Produit : **PLASTIC LIQUIDE**

Page : 5 / 6

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Élimination du produit	Procéder conformément à la législation locale en vigueur.
Élimination de l'emballage	En cours de finalisation

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Dangerosité	En cours de finalisation
Transport par route et par rail (ADR/RID/ GGVS/GGVE)	En cours de finalisation
Transport maritime (IMDG/GGVS)	En cours de finalisation
Transport aérien (ICAO/IATA)	En cours de finalisation
Autres renseignements	Verser, stocker, charger séparément des aliments et d'autres produits de consommation humaine.

15. INFORMATIONS RELATIVES A LA RÉGLEMENTATION

Classification & étiquetage

Étiquetage Conformément aux directives de la CE

Règlementations nationales	En cours de finalisation
Autres informations	Néant
Sections modifiées	Néant

16. AUTRES DONNÉES

Ce produit doit être manipulé et stocké sous des dispositions correctes d'hygiène industrielle et en accord avec la législation en vigueur.

L'information que contient cette fiche de sécurité reflète nos connaissances actuelles sur ce produit.

Fiche données sécurité

Conformément au règlement (CE) N°1907/2006 article 31



Produit : **PLASTIC LIQUIDE**

Page : 6 / 6

AVERTISSEMENT :

PLASTIC LIQUIDE SAS ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable des dommages de quelque nature que ce soit, pour l'utilisation des produits et /ou des informations ci-dessus, qui reste de la responsabilité de leur utilisateur.